

## Aux candidates et candidats à la Licence *Musique et Musicologie*



Vous avez confirmé votre vœu de vous inscrire en Licence *Musique et Musicologie* et nous vous en remercions. Nous souhaitons par ce courrier vous présenter les prérequis indispensables pour pouvoir mener à bien cette Licence et vous informer des **rendez-vous pédagogiques** absolument **obligatoires** du mois de septembre 2022.



- **jeudi 1<sup>er</sup> septembre 14h30 - 16h30**
- **vendredi 2 septembre 9h00 - 10h30**
- **vendredi 09 septembre 10h00 - 12h**

Si vous faites depuis plusieurs années des études en École de Musique ou Conservatoire, et que vous avez atteint au moins le milieu ou la fin du niveau cycle II niveau Cycle II (équivalent CRR – Conservatoire à Rayonnement Régional – ou CRD – Conservatoire à Rayonnement Départemental) en **Formation musicale (= solfège)**, vous devriez posséder les prérequis indispensables à votre scolarité.

Si ce n'est pas le cas, vous devez vérifier l'état de vos connaissances grâce au document intitulé **Prérequis (ici)**. Cela pourra ne pas suffire à votre « confort » lors de vos études en *Musique et Musicologie* (par exemple en ce qui concerne le travail de l'oreille), mais c'est un point de départ minimal pour pouvoir suivre les enseignements. Nous vous recommandons vivement d'y travailler cet été si vous pensez ne pas maîtriser tous ces outils.



Nous attirons tout particulièrement votre attention sur

- la **réunion de rentrée** «*présentation du département d'études*» qui aura lieu le **jeudi 1<sup>er</sup> septembre de 14h30 à 16h30** dans **l'amphithéâtre O** (bâtiment O, 2<sup>ème</sup> étage)
- le **test** qui aura lieu dans l'auditorium «Le Tambour» (bâtiment O, rez-de-chaussée) le **vendredi 2 septembre de 09h00 à 10h30** **présence absolument obligatoire.**

Lors de ces deux rendez-vous primordiaux, d'une part, vous recevrez toutes les informations indispensables au bon déroulement de votre scolarité, et d'autre part, un test permettra de construire des groupes de niveaux.



**Si vous êtes absent à ce test du vendredi 2 septembre, vous ne pourrez pas connaître votre emploi du temps : de ce test découle votre affectation à un groupe de niveau et donc votre emploi du temps effectif.**

Les groupes de niveaux constitués suite au test (groupes A1 bis, A1, A2, B et C – du plus fragile au plus aguerri) s'appliqueront dans les quatre cours « techniques » : **Formation de l'oreille** (= solfège), **Théorie et analyse**, **Commentaire d'écoute**, **Écriture**. Si votre niveau se révèle fragile (A1 bis, A1 et A2), vous serez aussi affecté à des cours de renforcement technique (solfège et théorie) sur l'ensemble de l'année universitaire.

**Quels que soient votre parcours antérieur, vos éventuels autres impératifs en ce début de septembre 2022, ou votre lieu de résidence à ce moment-là, votre présence à la réunion de rentrée et au test sont absolument obligatoires.**

Les informations transmises lors de ces rendez-vous ne seront pas redonnées, ni de vive voix, ni par téléphone, ni par mail. Ne soyez pas en retard : le rendez-vous est fixé à 09h00.

➤ 3<sup>ème</sup> rendez-vous important le **vendredi 09 septembre de 10h00 à 12h**, dans l'**amphi O** pour une présentation de la plateforme d'enseignement à distance **Cursus**, mais aussi pour des **précisions d'emploi du temps suite au test de niveaux**, entre autres choses.



➤ Début des cours : **lundi 12 septembre**.

En attendant de vous accueillir le 1<sup>er</sup> septembre 2022, nous vous recommandons fortement de bien porter votre attention sur le document de **prérequis**, et vous souhaitons un excellent été.

Bien cordialement,

*L'équipe pédagogique*